

ACTIVITÉS DU CICR EN 1974

Comme d'habitude, le Comité international publie son *Rapport d'activité* dans lequel il passe en revue les tâches poursuivies durant l'année écoulée¹. Tâches nombreuses et variées et qui sont résumées en six chapitres, le dernier étant consacré à la situation financière du CICR et aux Fonds spéciaux dont il assure la gestion.

Le président du CICR présente ce rapport dans un avant-propos dont nous reproduisons de larges extraits.

... Nous souhaitons que ceux qui auront en mains le présent rapport ne se contentent pas de le feuilleter distraitement, mais en prennent connaissance avec attention et soient conscients de tout ce qui se cache derrière la sobriété et la sécheresse des mots: des souffrances, de la misère, du sang répandu chez les victimes et, pour les gens du CICR, une consécration entière et un acharnement à la tâche ...

... On peut affirmer aujourd'hui que le CICR garde une situation privilégiée dans le monde, auprès des gouvernements et des Nations Unies qui ont confiance dans son impartialité et son expérience. Aucune organisation internationale n'est actuellement à même de songer à prendre sa place, et les résultats qu'il a obtenus en 1974 sont de nature à confirmer cette appréciation et affermir sa position.

Que le lecteur de ce rapport veuille bien, par exemple, se pencher quelques instants sur les pages consacrées à l'action du CICR à Chypre. Il se rendra compte des tâches multiples que nous avons été appelés à accomplir et mesurera l'efficacité, dans une situation de guerre, d'un groupe décidé de délégués du CICR.

Il ne faut cependant pas se leurrer: la tâche de notre Institution est aujourd'hui difficile en raison de tous les obstacles que la politique place sur son chemin; c'est une lutte de tous les instants qu'elle doit

¹ *Rapport d'activité 1974*, CICR, Genève, 1975, 124 pages. Ce rapport édité en français, anglais, espagnol et allemand, peut être obtenu auprès du CICR, au prix de 12 francs suisses.

souvent livrer pour obtenir l'application — exempte de réticences ou de restrictions — des Conventions de Genève.

A côté de cette action ardue, menée dans les chancelleries et sur le terrain, le CICR a une autre tâche: celle de faire connaître au monde sa mission et de maintenir un contact étroit avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Dans cette perspective, les relations nouées par le président du CICR et le président du Conseil exécutif avec les responsables des Sociétés nationales sont nécessaires. J'ai fait à plusieurs reprises l'expérience de l'accueil déférent et chaleureux qui est réservé au président du CICR, au cours de voyages auprès de Sociétés nationales, qui mettent en œuvre tout ce qui est possible pour rendre ces visites agréables et fructueuses. Rien ne peut mieux dissiper un malentendu qu'un contact personnel, un échange de vues empreint de franchise.

Cette nécessité de révéler au monde la mission et le message du CICR est d'autant plus indispensable que, d'une part, certaines jeunes Sociétés nationales ont besoin d'être soutenues et encouragées et que, d'autre part, il est d'anciennes Sociétés qui sont à la recherche d'un élan tonique et régénérateur pour prendre un nouvel essor...

...La diffusion du droit humanitaire et des éléments essentiels des Conventions de Genève doit être développée à tous les niveaux — et la chose n'est pas facile — à l'école, au collège, à l'armée, à l'université. La présence et le travail des délégués du CICR dans le monde contribuent efficacement au succès de cette action.

Le message du CICR doit être persuasif, proclamé sans compromis; il doit réaffirmer l'impartialité et la non-discrimination dans l'aide à toutes les victimes. Certains pensent qu'un nouvel esprit doit animer la Croix-Rouge: certes, mais cette inspiration nécessaire ne portera atteinte à aucun des principes de base, sinon l'édifice s'effondrera en entier.

Nous sommes aujourd'hui habitués au spectacle nouveau qu'offrent les Conférences internationales de la Croix-Rouge par la venue de jeunes Sociétés, issues de nouveaux Etats. Le CICR est conscient de cette transformation, il s'en réjouit, car elle confirme que l'idée est toujours en marche. Le CICR est à l'écoute de ce nouveau monde, mais doit veiller sur les sources et les principes de la Croix-Rouge. Ce faisant, il pense œuvrer pour la paix: entre des idéologies différentes, des systèmes économiques qui s'affrontent, des pays encore meurtris par des guerres, la Croix-Rouge jette un pont, réclame le dialogue et cherche à rétablir la confiance.

L'avenir du Comité international de la Croix-Rouge est bien clair: il doit être présent partout où il y a des victimes de conflits; il doit pour-

suivre son action au profit des détenus politiques; fort de son droit d'initiative, il doit être prêt à assumer des responsabilités dans les actions humanitaires. Ainsi il espère travailler à l'édification d'un monde où il y aura plus de justice parce que les hommes chercheront à mieux se comprendre.

On peut lire, sous le titre « Opérations », un compte rendu des actions du CICR à Chypre, au Moyen-Orient, en Indochine, dans le sous-continent asiatique, en Afrique australe, au Chili et en Irlande du Nord. Puis sont évoqués les tâches des délégations régionales en divers continents ainsi que les secours acheminés ou distribués par le CICR, et dont on trouvera plus loin le tableau.

Le chapitre suivant est consacré à l'Agence centrale de recherches, et cette partie également est reproduite plus loin. Sous le titre « Doctrine et droit », le Rapport annuel résume l'œuvre accomplie tant dans le domaine du droit international humanitaire que dans celui de la diffusion des Conventions de Genève. La première session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés ainsi que la collaboration du CICR avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de ces travaux ont retenu particulièrement l'attention.

Sous les titres « Relations extérieures » et « Personnel », on trouvera des indications sur les relations avec les Sociétés de la Croix-Rouge, avec les organisations internationales ainsi qu'un rapport sur les activités du CICR dans le domaine de la presse et de l'information: information opérationnelle, information générale et relations publiques. Le chapitre suivant, consacré au personnel, comprend un tableau des effectifs au siège et dans les délégations en 1974 ainsi que des précisions sur les mouvements qui sont intervenus dans les délégations installées en différents pays.

Quant aux comptes du CICR, ils sont présentés d'une manière très détaillée et comprennent également l'état des contributions des gouvernements ainsi que des Sociétés nationales pour le financement de la structure permanente en 1974. Ils sont complétés par la liste des gouvernements, Sociétés nationales, organismes et institutions qui ont participé — par des contributions en espèces — au financement des actions de la structure occasionnelle, et par les tableaux du Fonds spécial pour actions en cours et des divers Fonds spéciaux.

* * *

I. AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES

L'année 1974 a été marquée par une augmentation notable du volume des activités de l'Agence centrale de recherches (ACR).

C'est ainsi que l'ACR à Genève a reçu 109 254 plis (à savoir 40 000 de plus que l'année précédente) et en a expédié 83 418. En outre lui sont parvenues, durant la même période, 933 listes contenant 200 398 noms, qui ont été reportés sur fiches. Ces fiches ont été insérées dans les fichiers de l'ACR, de même que les 6978 cartes de capture et les 90 481 cartes de rapatriement reçues au cours de l'année.

On ne saurait apprécier l'ampleur des travaux de l'ACR en se limitant aux seules tâches accomplies au siège même. Les agences de recherches que l'ACR a organisées sur le terrain déploient de vastes efforts, en corrélation avec le siège. C'est pourquoi il convient de dresser un bilan conjoint des activités de l'ACR et de ses agences locales ¹.

Chypre

Au siège central de Genève

Dès le début du conflit, l'ACR a dû faire face à des milliers de demandes émanant de personnes résidant hors de l'île, préoccupées du sort de leurs proches. Ces premières demandes ont été immédiatement transmises à l'agence locale à Chypre par radio (seul mode de communication pouvant alors être utilisé) et de nombreuses réponses positives sont parvenues de Chypre par la même voie.

Cette activité soutenue s'est poursuivie pendant plusieurs mois. L'ACR a ainsi ouvert plus de 35 000 enquêtes dont la moitié ont abouti à un résultat positif.

¹ Exception faite pour Chypre, dont on trouvera un compte rendu détaillé dans le chapitre « Chypre » du Rapport annuel 1974, p. 16.

Elle a également acheminé le courrier des prisonniers de guerre et des internés civils, ainsi que les messages civils en provenance ou à destination de localités situées en dehors de l'île, tandis que les agences locales se chargeaient de la transmission des messages entre les deux zones de Chypre.

L'ACR a reçu 162 listes comprenant plus de 22 000 noms de prisonniers de guerre, d'internés civils, de captifs libérés ainsi que de réfugiés.

Sous-continent asiatique

Au siège central à Genève

Durant les quatre premiers mois de 1974, l'ACR a continué à enregistrer, dans ses fichiers, les noms des prisonniers de guerre et des internés civils pakistanais libérés. Les opérations de rapatriement, qui avaient débuté en septembre 1973, se sont en effet prolongées jusqu'à la fin d'avril 1974. En outre, l'ACR a relevé les noms de tous les civils transférés du Bangladesh au Pakistan et vice versa. Dans l'ensemble, il s'est agi d'enregistrer plus de 171 000 noms.

La fin des opérations de rapatriement n'a pas mis un terme à l'activité de l'ACR dans le sous-continent asiatique. En effet, le retour des derniers captifs a provoqué une nouvelle vague de demandes relatives au sort des militaires et des civils disparus depuis 1971, qu'il s'agisse de ressortissants indiens ou pakistanais ou de personnes d'origine bengalie. De plus, de nombreuses familles résidant au Bangladesh ont fait appel à l'ACR pour se remettre en contact avec de proches parents — anciens captifs en Inde — qui avaient été rapatriés au Pakistan et dont elles ignoraient l'adresse.

Sur le terrain

Les agences de recherches installées à Islamabad, New Delhi et Dacca ont assuré l'acheminement de plus de 600 000 messages familiaux, d'une part, entre les prisonniers pakistanais en Inde et leurs proches au Pakistan ou au Bangladesh, d'autre part, entre le Pakistan et le Bangladesh.

L'agence de recherches de Dacca a également apporté une importante contribution à l'opération d'enregistrement des Pakistais désireux d'être rapatriés et des non-locaux candidats à l'émigration au Pakistan cf. p. 38 du Rapport annuel 1974.

Depuis le mois d'août 1974, le Croissant-Rouge pakistanais, qui a créé en son sein un Bureau national de renseignements, a repris la majeure partie des tâches qui incombaient à l'agence de recherches à Islamabad.

Moyen-Orient

Au siège central à Genève

Au début de l'année, l'ACR a poursuivi l'enregistrement des militaires appartenant aux forces des Parties au conflit, capturés ou décédés durant la guerre d'octobre 1973, ainsi que des prisonniers de guerre rapatriés durant le premier semestre 1974.

De plus, elle a acheminé plusieurs milliers de messages échangés entre des familles résidant dans les territoires occupés et leur parenté dans divers pays de l'Afrique du Nord et de la Péninsule arabique.

Dans divers pays du Moyen-Orient

Les délégations du CICR au Liban, en Syrie, en Jordanie, dans la République arabe d'Egypte, ainsi qu'en Israël ont assuré l'échange de 338 707 messages familiaux et ont procédé à la transmission de nombreux documents officiels tels que certificats de mariage, actes de décès, diplômes d'études, etc.

Par ailleurs, les délégations du CICR au Moyen-Orient ont traité quelque 16 900 demandes de recherches relatives à des militaires portés disparus ou à des civils qui n'avaient plus donné de nouvelles à leurs proches.

Indochine

Au cours de 1974, l'ACR a ouvert, à la demande de la Croix-Rouge de la République du Vietnam, 1000 enquêtes aux fins d'établir le sort de militaires et de civils disparus.

De plus, elle a enregistré plusieurs milliers de militaires et de civils disparus au Laos ainsi que sur le territoire de la République Khmère.

L'agence de recherches de Phnom-Penh, qui est gérée par la Croix-Rouge khmère, a accompli une tâche d'envergure. Elle a notamment établi quelque 75 000 fiches et a traité plus de 10 000 demandes de recherches. Dans le cadre de ses opérations de recensement, cette agence, qui dispose de 9 sections locales, a visité périodiquement 44 camps de réfugiés.

Chili

Au siège central à Genève

L'ACR a enregistré, en 1974, 257 listes de détenus visités périodiquement au cours de l'année par les délégués du CICR. Ces renseignements sont venus s'ajouter aux informations déjà recueillies durant le dernier trimestre de 1973. A la fin de 1974, l'ACR avait établi 33 000 fiches.

D'une part, l'ACR a ouvert des enquêtes, par le canal de son agence à Santiago, pour obtenir des nouvelles de détenus ou de personnes disparues.

D'autre part, elle s'est efforcée de retrouver la trace de Chiliens réfugiés à l'étranger dont les familles restées au pays étaient privées de nouvelles. En outre, plusieurs organismes ont fait appel à l'ACR pour donner une solution à des cas de réunion de familles particulièrement ardues.

A Santiago

De son côté, l'agence de Santiago a continué à tenir à jour son vaste fichier, précieux instrument de travail pour les délégués visiteurs. Ce fichier permet également de vérifier le bien-fondé des demandes d'assistance présentée par les familles de détenus.

L'agence de Santiago, en coopération avec l'ACR, les autorités chiliennes, la COMAR (Comisión de Ayuda a los Refugiados) et les représentants d'organisations spécialisées, a dû également traiter de nombreux cas d'émigration et de regroupements familiaux. Dans le cadre de cette action, elle a délivré des titres de voyages aux personnes dépourvues de passeport.

* * *

Signalons enfin que l'ACR a enregistré également les noms de détenus visités par les délégations du CICR dans divers pays du continent africain ainsi qu'en Indonésie.

En marge de ces activités liées à l'actualité ou à des conflits récents, l'ACR a continué à répondre à toutes les demandes qui lui parviennent encore au sujet des captifs et des morts de la Seconde Guerre mondiale, demandes émanant des autorités du pays d'origine, des Sociétés nationales ou de particuliers. Comme par le passé, les 38 millions de fiches que l'ACR possède sur le conflit 1939/1945 demeurent une source irremplaçable d'informations, qu'il s'agisse de délivrer des attestations en vue de l'obtention de pensions de guerre ou d'établir le sort de personnes disparues ou déplacées. Dans ce domaine, l'ACR accomplit sa tâche en étroite collaboration avec le Service international de recherches à Arolsen et s'appuie sur la précieuse coopération des Sociétés nationales.

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES

Le Service international de recherches (SIR) à Arolsen (RFA), chargé de réunir et d'exploiter les archives relatives aux camps de concentration et de tenir à jour un fichier sur les anciens détenus, a connu en 1974 une activité très intense.

Bien que l'on puisse constater en 1974 un certain fléchissement dans le volume du courrier traité par rapport aux chiffres particulièrement élevés de l'année précédente, il y a lieu de relever une augmentation importante comparativement à 1971 et 1972, à savoir:

Demandes reçues		Réponses données
1971	123 329	169 106
1972	127 872	187 007
1973	221 860	245 410
1974	210 465	228 583

Les demandes reçues en 1974 se répartissent de la manière suivante: demandes de certificats d'incarcération — 26 053; demandes de certificats de résidence — 6094; demandes d'actes de décès — 4301; demandes de documents ayant trait à des cas de maladie — 3241; demandes de photocopies — 3058; demandes d'attestation de travail pour l'obtention de rentes et de pensions — 6551; demandes relatives à des ouvrages à la mémoire des victimes de la déportation — 129 394; demandes d'informations fournies à des services d'archi-

ves ou destinées à des publications — 3758; demandes émanant des procureurs généraux — 17 322; demandes de recherches individuelles — 7977 et demandes d'informations d'ordre historique et statistique — 318.

Le fichier du SIR s'est enrichi, en 1974, de 1 250 483 nouvelles fiches de référence, ce qui porte à 39 700 000 le nombre total de ses fiches. D'autre part, le SIR a achevé l'élaboration d'un vaste répertoire de prénoms avec leurs multiples variantes. Il s'agit là d'une liste de 841 pages contenant plus de 48 000 prénoms ou variantes de ceux-ci.

Grâce à l'acquisition de nouveaux documents, le SIR a pu donner une suite positive à de nombreux cas qui lui avaient été soumis antérieurement. Les documents acquis en 1974 proviennent notamment de la « Commission centrale pour l'étude des crimes hitlériens » à Varsovie, du Musée d'Etat à Auschwitz, de la « Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltung » à Ludwigsburg et des Archives de la Résistance autrichienne de Vienne. Les nouveaux documents contiennent de précieux renseignements relatifs notamment au Ghetto de Theresienstadt et aux camps de concentration de Stutthof, Gross-Rosen, Lublin, Mittelbau (Dora), Sachsenhausen, Neuengamme et Ravensbrück (pour le camp des femmes et pour le camp des hommes).

Les travaux préparatoires en vue de la parution du deuxième volume du « Répertoire des lieux de détention » qui complétera le premier volume, édité en 1969, ont été retardés par l'examen approfondi des nouveaux documents reçus et ne seront probablement terminés qu'au cours de l'été 1975.

Il convient de rappeler enfin, que le « Bureau d'état civil spécial », qui est habilité à enregistrer officiellement les décès survenus dans les anciens camps de concentration, lorsque le Service international de recherches peut en fournir la preuve, a célébré le 1^{er} septembre 1974 le 25^e anniversaire de sa création. Ce bureau est un service public, indépendant du SIR, mais les deux organismes travaillent en étroite collaboration en raison de leurs objectifs communs.

* * *

II. SECOURS ACHEMINÉS OU DISTRIBUÉS PAR LE CICR

Afrique

		Fr. s.
Afrique du Sud	Assistance aux détenus	3 200.—
Algérie	Envoi de 60 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population victime de la sécheresse	48 000.—
	Envoi de 5 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour la population victime de la sécheresse	35 000.—
Angola	Assistance aux prisonniers	1 100.—
	Assistance à la Croix-Rouge	900.—
	Envoi d'une ambulance à la Croix-Rouge . . .	21 000.—
Burundi	Assistance aux détenus	650.—
Cameroun	Assistance aux détenus	6 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	4 000.—
République Centrafricaine	Assistance à la Croix-Rouge	950.—
Congo	Envoi de 20 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	16 000.—
	Assistance aux détenus	1 500.—
	Assistance aux prisonniers portugais	850.—
	Assistance à la Croix-Rouge	800.—
Ethiopie	Envoi de 50 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population vic- time de la sécheresse	40 000.—
	Envoi de 230 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile de la province de l'Erythrée	184 000.—
	Assistance aux détenus	311 500.—
	Assistance à la Croix-Rouge	20 000.—
Gambie	Assistance aux détenus	5 500.—

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
Ghana	Assistance à la Croix-Rouge	1 100.—
République de Guinée-Bissau	Assistance aux prisonniers du PAIGC en mains portugaises avant l'accession à l'indépendance	350.—
Haute-Volta	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	12 800.—
Ile Maurice	Envoi de 50 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	40 000.—
Kenya	Envoi de 50 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	40 000.—
Libéria	Envoi de 20 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	16 000.—
Mali	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
Mauritanie	Envoi de 40 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population victime de la sécheresse	32 000.—
	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
	Assistance aux détenus politiques	7 900.—
	Assistance au Croissant-Rouge	10 000.—
Mozambique	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour la population victime des troubles à Lourenço-Marquês	70 000.—
	Assistance aux victimes des troubles à Lourenço-Marquês	53 000.—
	Assistance à la population déplacée, district de Tete	10 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	800.—
	Assistance aux prisonniers	400.—
Niger	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	800.—
Rhodésie	Envoi de 30 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour la population des villages protégés	210 000.—

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
	Assistance aux détenus	32 900.—
	Assistance médicale à la population des villages protégés	1 800.—
Rwanda	Envoi de 5 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour un orphelinat de la Croix-Rouge.	35 000.—
	Assistance aux détenus	5 300.—
	Assistance à la Croix-Rouge	2 400.—
Sénégal	Envoi de 40 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population victime de la sécheresse	32 000.—
	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
Sierra Leone	Assistance à la Croix-Rouge	750.—
Tchad	Envoi de 20 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population victime de la sécheresse	80 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	2 100.—
Togo	Envoi de 20 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	16 000.—
	Assistance aux détenus	3 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	1 900.—
Zaïre	Envoi de 20 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	16 000.—
	Assistance aux prisonniers portugais	1 200.—
	Assistance à la Croix-Rouge	1 500.—
Zambie	Assistance aux détenus	4 300.—
FNLA	Envoi de 40 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour les réfugiés angolais au Zaïre	32 000.—
FRELIMO	Envoi de 77 kg de médicaments, don de la Croix-Rouge suisse	11 000.—
MPLA	Produits pharmaceutiques et aliments pour le SAM (Service d'Assistance Médicale)	4 800.—
	Envoi d'une ambulance	35 000.—
PAC	Envoi de 128 kg de médicaments	10 500.—

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
PAIGC	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour la population civile	70 000.—
SWAPO	Envoi de 68 kg de médicaments	5 300.—
ZANU	Envoi de 42 kg de médicaments	5 000.—
ZAPU	Envoi de 104 kg de médicaments	4 500.—
Total Fr. s.		<u>2 020 350.—</u>

Amérique latine

Argentine	Assistance à la Croix-Rouge	19 950.—
Bolivie	Assistance aux détenus	22 300.—
	Assistance aux familles de détenus	6 200.—
	Assistance à la Croix-Rouge	5 100.—
Chili ¹	Envoi de 600 tonnes de farine de blé et de 120 tonnes de lait en poudre entier, dons du Gouvernement suisse, pour la population civile	1 320 000.—
	Envoi de 1500 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population civile .	6 000 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	45 400.—
	Assistance à la Croix-Rouge pour la population victime des inondations	57 700.—
Colombie	Assistance aux détenus	5 700.—
	Assistance aux familles de détenus	200.—
Equateur	Assistance aux détenus	1 200.—
Guyane	Envoi de 3 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	21 000.—
Haiti	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	70 000.—
Honduras	Envoi de 4 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	28 000.—
	Assistance aux détenus	12 800.—
Paraguay	Envoi de 3 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	21 000.—

¹ Ne comprend pas les secours envoyés et distribués dans le cadre de l'action spéciale au Chili.

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
	Assistance aux détenus	11 500.—
	Assistance à la Croix-Rouge	1 300.—
	Assistance aux familles de détenus	1 700.—
Uruguay	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	70 000.—
	Assistance aux détenus	46 700.—
	Total Fr. s. 7 767 750.—	

Asie ¹

Bangladesh	Envoi de 60 kg de montures de lunettes, don de la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne, et de 43 kg de verres de lunettes pour l'Islamia Eye Hospital à Dacca	18 000.—
Birmanie	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	70 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	700.—
Hong-Kong	Assistance aux rapatriés sud-vietnamiens	600.—
Inde	Assistance à la Croix-Rouge	500.—
Indonésie	Assistance aux détenus	82 800.—
République Khmère	Assistance aux prisonniers de guerre	2 600.—
	Action de secours AICR en faveur de la population civile	5 026 500.—
Laos	Assistance aux prisonniers de guerre	2 700.—
	Assistance aux réfugiés birmanes	6 500.—
	Action de secours AICR en faveur de la population civile	238 800.—
Front Patriotique Lao	Assistance médicale et divers	183 800.—
	Action de secours AICR en faveur de la population civile	359 800.—
Malaisie	Envoi de 15 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour l'action « goutte de lait » de la Croix-Rouge	105 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	1 700.—
Philippines	Assistance aux détenus	5 500.—
Sri Lanka	Assistance aux détenus	40 000.—

¹ Les secours AICR (Assistance internationale de la Croix-Rouge) indiqués ne comprennent pas l'assistance complémentaire fournie par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge en nature et services.

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
République du Vietnam	Assistance aux prisonniers de guerre	2 000.—
	Action médico-sociale dans les orphelinats	76 500.—
	Action de secours AICR en faveur de la population civile	3 854 000.—
République démocratique du Vietnam	Envois par l'AICR de maisons préfabriquées pour la population civile	6 678 400.—
Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam	Envois par l'AICR d'équipements hospitaliers	919 400.—
Total Fr. s.		17 675 800.—

Europe

Grèce	Envoi d'une tonne de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour un home d'enfants de la Croix-Rouge	7 000.—
Hongrie	Envois de médicaments à la Croix-Rouge	2 200.—
Pologne	Envois de médicaments à la Croix-Rouge	2 100.—
Roumanie	Envois de médicaments	500.—
Divers	Envois de médicaments dans divers pays	2 100.—
Total Fr. s.		13 900.—

Moyen-Orient

République arabe d'Egypte	Envoi de 100 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour les personnes déplacées	80 000.—
	Envoi de 500 tonnes de farine de blé et de 100 tonnes de lait écrémé en poudre, dons de la CEE, pour les personnes déplacées	800 000.—
	Secours divers	17 800.—
	Remise au Croissant-Rouge, de médicaments, matériel chirurgical, couvertures, vêtements, lait en poudre, ambulances et chaises rou-	

COMITÉ INTERNATIONAL

		Fr. s.
	lantes, dons de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge en faveur de la population civile	1 353 100.—
Israël et territoires occupés	Envoi de 1800 tonnes de farine de blé, don du Gouvernement suisse, pour la population civile de Cisjordanie, Gaza et Sinaï	1 440 000.—
	Assistance aux détenus civils	350 000.—
	Assistance à la population civile et secours divers	46 300.—
Jordanie	Envoi de 1 000 tonnes de farine de blé et de 100 tonnes de lait écrémé en poudre, dons de la CEE, pour la population civile	1 200 000.—
	Assistance aux détenus	4 300.—
Liban	Envoi de 100 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population civile	400 000.—
	Assistance à la Croix-Rouge	31 500.—
Syrie	Envoi de 10 tonnes de lait en poudre entier, don du Gouvernement suisse, pour le Croissant-Rouge d'Alep	70 000.—
	Envoi de 100 tonnes de lait écrémé en poudre et de 2800 tonnes de farine de blé, dons de la CEE, pour les déplacés du Golan	2 640 000.—
	Assistance à la population civile.	10 100.—
	Remise au Croissant-Rouge de médicaments, matériel chirurgical, tentes, couvertures et lait en poudre, dons de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge en faveur de la population civile	1 136 600.—
République arabe du Yémen	Envoi de 50 tonnes de farine de blé, don de la CEE, pour la population civile	40 000.—
	Assistance aux détenus	53 600.—
	Equipements pour l'atelier de prothèses de Sanaa	36 100.—
République démocratique populaire du Yémen	Envoi de 100 tonnes de farine de blé et de 20 tonnes de lait en poudre entier, dons du Gouvernement suisse, pour la population civile	220 000.—
	Assistance aux détenus et à leurs familles	9 600.—
« Croissant-Rouge Palestinien »	Envoi de 50 tonnes de lait écrémé en poudre, don de la CEE, pour la population civile	200 000.—
	Assistance au « Croissant-Rouge Palestinien »	48 800.—

COMITÉ INTERNATIONAL

	Remise de médicaments et matériel médical, dons de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge en faveur de la population civile	80 000.—
« Magen David Adom »	Remise au « Magen David Adom » de médicaments, matériel chirurgical, et d'une ambulance, dons de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge en faveur de la population civile	262 800.—
	Total Fr. s.	<u>10 530 600.—</u>